

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 14

Séance du 21 septembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M ; Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/09/2022
Date de transmission : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAILLEAUX Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

10^{ème} QUESTION

Attribution de subventions dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville du Quartier de la Gare à Saint-Louis (DELIBERATION n°2022-150)

Le Quartier de la Gare à Saint-Louis a été désigné, en juin 2014, prioritaire au titre de la politique de la ville sur la base de critères faisant état de la pauvreté économique de ses habitants.

À ce titre, il a fait l'objet d'un contrat de ville, signé le 24 juin 2015. L'intérêt de ce contrat réside, entre autres, dans la mobilisation de moyens nouveaux ou renforcés pour améliorer les conditions de vie de ses habitants.

À cet effet, un appel à projets est lancé chaque année par l'État, la Ville de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération, afin de soutenir financièrement les porteurs de projets au bénéfice de la population de ce quartier.

Eu égard à ses compétences statutaires, Saint-Louis Agglomération cible ses participations financières sur les actions relevant des thématiques suivantes :

- le développement économique et l'emploi ;
- la formation, notamment dans le domaine des langues à visée professionnelle mais aussi d'intégration et le vivre-ensemble ;
- l'accès à l'information et aux droits ;
- l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du contrat de ville et des actions liées.

En 2022, dix demandes de subventions (hors accompagnement de l'ORIV) ont d'ores et déjà été adressées à Saint-Louis Agglomération selon la répartition ci-dessous :

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Coût du projet	Montant de la subvention demandée à SLA
Centre Socio-Culturel	Atelier sociolinguistique-FLI	50 711,49 €	6 776 €
Centre Socio-Culturel	Conseil Citoyen	7 557,09 €	1 511 €
Centre Socio-Culturel	Atelier Bien Être	6 584,95 €	1 284 €
Centre Socio-Culturel	Lieu D'Accueil Enfant Parent – LAEP	68 108,26 €	11 000 €
CIDFF68	Permanence d'accès au droit	9 278,66 €	2 000 €
CIDFF68	Plateforme Linguistique	97 140,50 €	2 000 €
Mission Locale Saint-Louis Altkirch	Renforcement accompagnement socioprofessionnel	21 714 €	9 414 €
FACE ALSACE Mulhouse	LUDOLOGIS	21 488 €	2 122 €

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Coût du projet	Montant de la subvention demandée à SLA
Le CAP	TAPAJ Travail Alternatif Payé A la Journée	34 265 €	7 000 €
CREPI Alsace	PAQTE déclinaison locale - Le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises	33 386 €	2 000 €
TOTAL		350 233,95 €	45 107 €

Les crédits budgétés relèvent de la Fonction 704-6574.

Le Conseil de Communauté est invité à :

- approuver l'attribution des subventions proposées ci-dessus au titre de la mise en œuvre du contrat de ville ;
- autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 septembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

